

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **6 (1861)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 4

Lausanne, 28 Février 1861.

VI^e Année

SOMMAIRE. — De la défense et de la neutralité de la Suisse. — Les tentes-abris. — Affaires d'Italie. — Nouvelles et Chronique.

DE LA DÉFENSE ET DE LA NEUTRALITÉ DE LA SUISSE.

Comme nous l'avons annoncé dans nos derniers numéros, M. le général Dufour a donné récemment une séance au Cercle des Officiers, dans laquelle il a fait lecture d'un mémoire rédigé par lui sur la neutralité de la Confédération suisse. Nous empruntons au *Journal de Genève* l'analyse suivante de ce mémoire, aussi exacte, dit cette feuille, qu'elle a pu être saisie, d'après lecture, par l'un des officiers présents à cette séance :

« Messieurs, a dit l'honorable général, lorsque j'ai jeté sur le papier quelques notes sur le sujet qui va nous occuper, c'était pour ma propre satisfaction, pour moi-même, et afin de concentrer, pour ainsi dire, mes idées sur le rôle que la Suisse a à jouer dans les affaires européennes; je ne m'attendais donc pas à ce que j'aurais l'honneur d'en faire part à une assemblée aussi nombreuse; car, dans ce cas, j'aurais cherché à donner à cette étude une forme plus satisfaisante. Le sujet d'ailleurs, je le vois bien, intéresse vivement, et je réclame au nom de cet intérêt votre indulgence pour la forme.

» La Suisse, si bien dotée par la nature pour sa défense, est comparativement si petite qu'elle ne saurait, sans compromettre son existence, prendre une part dans les guerres européennes. La neutralité est donc pour nous une nécessité, un principe de vie.

» Heureusement, cette neutralité est en même temps dans l'intérêt des puissances qui nous environnent; c'est l'opinion des hommes les plus éminents et les plus compétents dans la science militaire, en tête desquels je puis me borner à citer les deux plus grands capitaines des temps modernes, Napoléon et le prince Charles.

» La Suisse neutre peut être considérée comme un obstacle naturel, un grand lac, par exemple, offrant un couvert ou un appui aux ar-